



## DESCRIPTION DU CONCOURS QUÉBÉCOIS 2012

---

### 13 – CARROSSERIE

#### 1. INTRODUCTION

##### 1.1. But de l'épreuve

Évaluer la compétence de la participante ou du participant par la réparation d'un dommage sur un élément de carrosserie, le prélèvement de différents points de contrôle et l'analyse des dommages, le soudage à l'aluminium, le sectionnement d'un élément de carrosserie, la réparation d'un dommage à l'aide de plastique et la réparation de différents types de plastique.

##### 1.2. Durée du concours

Douze (12) heures.

##### 1.3. Compétences et connaissances pouvant être évaluées

L'épreuve sera divisée en cinq parties :

- ▶ Réparation d'un dommage sur un élément de carrosserie;
- ▶ Prélèvement de différents points de contrôle et analyse des dommages;
- ▶ Sectionnement d'une pièce de carrosserie;
- ▶ Réparation de différents types de plastique;
- ▶ Réparation d'un dommage à l'aide de plastique.

## 2. DESCRIPTION DU CONCOURS

### 2.1. Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents y auront accès

DOCUMENT	OUI	NON	DATE
Aperçu de l'examen	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Examen complet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Projet de l'édition précédente	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Grille d'évaluation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Liste d'outillage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Autre ( )	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 3. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

### 3.1. Équipement et matériel fournis par l'organisation

- ▶ L'électricité;
- ▶ L'air comprimé;
- ▶ Le poste de soudage mig mag;
- ▶ L'équipement de contrôle;
- ▶ L'équipement de protection autre qu'individuelle.

#### *Note*

Nous étudions la possibilité d'ajouter l'utilisation du logiciel CRS de Mitchell lors de la compétition.

### 3.2. Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes :

- ▶ Tout l’outillage personnel pour exercer le métier de carrossier;
- ▶ Perceuse;
- ▶ Meuleuse électrique ou à air avec accessoires.

### 3.3. Tenue vestimentaire obligatoire (fournie par les concurrents)

- ▶ Salopette de travail SEULEMENT (les salopettes à usage unique sont interdites).

## 4. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

### 4.1. Pièces d’équipement de protection individuelle que doivent apporter les concurrents et les concurrentes

<input checked="" type="checkbox"/> Lunettes de sécurité	<input checked="" type="checkbox"/> Souliers de sécurité approuvés CSA	<input checked="" type="checkbox"/> Gants en latex
<input checked="" type="checkbox"/> Gants de sécurité	<input checked="" type="checkbox"/> Masque de soudeur	<input checked="" type="checkbox"/> Masque antipoussière
<input checked="" type="checkbox"/> Casque de sécurité	<input checked="" type="checkbox"/> Gants de soudeur	<input checked="" type="checkbox"/> Gants en cuir
<input checked="" type="checkbox"/> Protection de l’ouïe	<input checked="" type="checkbox"/> Protection des voies respiratoires	<input checked="" type="checkbox"/> Écran facial

### 4.2. Pièces d’équipement de protection individuelle obligatoire que fournira Compétences Québec

Aucun ÉPI ne sera fourni par Compétences Québec

### 4.3. Notation en SST

La sécurité sera évaluée d'une façon constante pendant toute la durée du concours. Les normes de l'industrie en matière de santé et de sécurité doivent être respectées lors de la compétition. Chaque manquement sera signalé dès que constaté. Le candidat devra corriger la situation avant de reprendre le travail. Sur un total de 1 000 points, le candidat se verra pénalisé de 10 points pour un premier manquement, 30 points pour un second manquement et de 60 points pour chaque manquement additionnel aux règles de la santé et de la sécurité du travail.

De plus, un candidat qui persiste dans un comportement dangereux pour lui et/ou les autres pourrait se voir pénalisé de tous les points d'une épreuve ou être disqualifié du concours.

**Exemple : Pour 4 manquements, un candidat se verrait pénalisé de la façon suivante :  $10+30+60+60 = 160$**

## 5. ÉVALUATION

### 5.1. Composition du jury

Le jury sera composé d'un minimum de cinq (5) personnes provenant de l'industrie.

### 5.2. Répartition des points

<b>RÉPARTITION DES POINTS /1 000 TOTAL</b>	<b>POINTS</b>
Réparation d'un dommage sur un élément de carrosserie.	167
Prélèvement de différents points de contrôle et analyse des dommages.	167
Sectionnement d'une pièce de carrosserie.	334
Réparation de différents types de plastique.	166
Réparation d'un dommage à l'aide de plastique.	166

## **6. RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE**

Nil.

## **7. EXPERT**

*Léo Gélinas*

*CFP de Verdun*

**Courriel :**

[l.gelinas@competencesquebec.com](mailto:l.gelinas@competencesquebec.com)